

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 67

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

Plan d'investissement autoroutier: participation du Département des Bouches-du-Rhône

**Direction Générale Adjointe de l'Équipement du Territoire
Direction des Routes**

PRESENTATION

Le 28 juillet dernier, à Perpignan, le Président de la République a annoncé un nouveau plan d'investissement sur le réseau autoroutier concédé.

Ce nouveau plan devant être mis en œuvre début 2017, concerne des opérations suffisamment avancées techniquement et portant sur le périmètre du domaine public autoroutier concédé existant. Il vise principalement la création d'échangeurs et la réalisation d'aménagements environnementaux dont la mise en œuvre peut être rapide.

Les opérations retenues doivent bénéficier d'un cofinancement majoritaire des collectivités territoriales. La participation de l'Etat, minoritaire, viendra compléter ce tour de table et sera porté par la société concessionnaire.

Le Préfet de Région nous a saisis le 8 novembre pour connaître la position de la collectivité départementale sur le financement des opérations pressenties dans le cadre du nouveau plan d'investissement sur le réseau autoroutier concédé. Une réponse de principe était attendue dès le 14 novembre et doit être formalisée via une délibération de la collectivité avant la fin de l'année 2016.

Malgré ce très court délai, il peut être proposé de retenir deux opérations :

A51- Modification du diffuseur de Cadarache pour faciliter l'accès au site d'ITER

Le coût estimé de cette opération est de 8 M€

La Région participerait à cette opération à hauteur de 4 M€ et le Département à hauteur de 1 M€ pour le carrefour giratoire à créer au droit de la porte de la Cité. Le cofinancement majoritaire des collectivités serait ainsi acquis.

La modification de l'échangeur permettra de décongestionner le carrefour giratoire de l'entrée principale du site de Cadarache. L'amélioration complémentaire de la fluidité par un nouvel accès ouvert à la Porte de la Cité réduira encore les temps de parcours. La régularité ainsi retrouvée des transports en commun tant pour les employés du site que pour les usagers des lignes régulières favorisera le recours aux transports en commun.

A7 - Complément de l'échangeur Salon Nord

Le coût estimé de cette opération est de 19,2 M€

La Métropole Aix-Marseille Provence a exprimé son intention de participer à son cofinancement. Le Département pourrait l'accompagner sous réserve d'un accord entre nos deux collectivités sur le montant des participations respectives dans la limite de 51% du coût total de l'opération. Le cofinancement majoritaire des collectivités serait ainsi acquis. La part départementale serait de 4,85M€

Aujourd'hui tous les usagers résidant au nord de Salon et désireux de se rendre sur Marseille doivent traverser le centre-ville pour rejoindre l'autoroute tant à l'aller qu'au retour. Avec cet aménagement, ils rejoindront directement l'autoroute. La circulation des véhicules de transports en commun et les modes doux profiteront pleinement d'un centre-ville apaisé.

INCIDENCE BUDGETAIRE

Ces participations feront l'objet d'un protocole de financement associant l'Etat et les collectivités locales participantes.

La dépense départementale de 5,85 M€ sera financée ainsi :

Pour l'opération « A51- Modification du diffuseur de Cadarache pour faciliter l'accès au site d'ITER », la dépense de 1M€ sera financée sur une autorisation de programme du Budget départemental.

Pour l'opération « A7 - Complément de l'échangeur Salon Nord », la participation du Département sera engagée sur l'AP n°2016-26006A. Les crédits de paiement seront imputés sur l'article 204-821-204113 du budget départemental.

Je vous propose de procéder aux affectations d'autorisations de programme et à leurs modifications selon le tableau suivant :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation	Nouveau total affecté en M52
AP	2016-26006A	60 000 000,00	4 730 000,00	4 850 000,00	9 580 000,00
Détail nouvelle affectation					
OPERATION	1012873				
Dont IB	204-821-204112	25 150 000,00	730 000,00	-	730 000,00
Dont IB	204-821-204113	4 850 000,00		4 850 000,00	4 850 000,00
Dont IB	204-821-204142	26 000 000,00		-	0,00
Dont IB	204-821-204143	4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

- Valider la participation du Département à hauteur de :
 - 1 M€ sur l'opération « A51- Modification du diffuseur de Cadarache pour faciliter l'accès au site d'ITER » pour le carrefour giratoire à créer au droit de la porte de la Cité,
 - 4,85 M€ sur l'opération « A7 - Complément de l'échangeur Salon Nord ».
- M'autoriser à signer les protocoles de financement correspondant.

La dépense de 5,85M€ sera financée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Routes et de Monsieur le Délégué aux Transports, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL